

## AVIS PUBLIC



### Consultation publique – Séances additionnelles Les Quartiers culturels

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports a entrepris l'étude du projet sur les Quartiers culturels au mois de septembre 2011. Vu le grand intérêt que le sujet a suscité auprès des citoyennes et citoyens mais également de la part des organismes du milieu, la Commission ajoute deux séances pour permettre à tous de faire valoir leur point de vue sur les Quartiers culturels. Par ailleurs, veuillez prendre note qu'une nouvelle date pour l'adoption des recommandations sera annoncée ultérieurement.

Rappelons que le projet des Quartiers culturels est une priorité inscrite dans le *Plan d'action - Montréal métropole culturelle 2007-2017*. Il vise à enrichir la qualité culturelle du cadre de vie des Montréalais. La culture, dans ce projet, est considérée au sens large du terme puisque les quartiers culturels sont des espaces urbains diversifiés et adaptés aux couleurs locales. Ils intègrent des éléments liés au patrimoine, à l'architecture, à l'environnement, aux arts, à la science, à l'activité commerciale et font appel à une pluralité d'intervenants de différentes sphères d'activités.

La commission invite les personnes intéressées à prendre part à l'une des deux nouvelles séances suivantes :

**DATES**            Le mercredi 9 novembre 2011 à 19 h – Audition des mémoires  
                          Le mercredi 16 novembre 2011 à 19 h – Audition des mémoires

**LIEU :**                Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est

#### Transport en commun

Métro Champ-de-Mars [www.stm.info](http://www.stm.info)

#### Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux assemblées publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

Le document d'orientation est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, hôtels de ville ainsi qu'à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville aux adresses suivantes : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) ou [www.ville.montreal.qc.ca/culture/quartiersculturels](http://www.ville.montreal.qc.ca/culture/quartiersculturels)

Renseignements :            Direction du greffe  
  Division des élections et du soutien aux commissions  
  275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
  Montréal (Québec) H2Y 1C6  
  Téléphone : 514 872-3770  
  Télécopieur : 514 872-5655  
  [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)  
  [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

---

**DATE DE PARUTION: LE 26 OCTOBRE 2011, LA PRESSE**